

dernière entraîne une répartition peu efficace des ressources, limite le stock de capital et nuit à la compétitivité internationale des producteurs canadiens. Son élimination accroîtra la capacité de production de biens et de services de l'économie ainsi que la compétitivité. Le potentiel de production – le volume des biens et services qu'une économie peut produire quand ses ressources sont entièrement utilisées – augmentera de 1.4 pour cent. Cette hausse du potentiel de production sera largement répartie, au niveau tant sectoriel que régional.

La réforme de la taxe de vente aura aussi des retombées à plus long terme étant donné que, en éliminant la TFV, elle supprimera les distorsions exercées par la taxe sur le prix des produits et services et abaissera le coût du capital. Comme la TPS comporte un taux uniforme et une large assiette, l'avantage représenté par une forte réduction des distorsions de prix relatifs sera obtenu peu importe le taux de la TPS. De même, comme la TPS payée sur les intrants sera remboursée, la diminution du coût du capital proviendra uniquement de l'élimination de la TFV et ne dépendra pas du taux de la TPS. En conséquence, les avantages de la réforme de la taxe de vente à long terme seront tout à fait similaires, peu importe que le taux de la TPS soit de 9 ou de 7 pour cent.

B. Incidences transitoires de la TPS sur l'économie

L'économie améliorera sa performance à mesure qu'elle bénéficiera de ses retombées à long terme. La réaction des prix et des salaires à l'entrée en vigueur de la TPS influera sur le profil d'adaptation pendant la période de transition. Le Document technique d'août soulignait qu'une réaction inflationniste retarderait les avantages à long terme de la réforme de la taxe de vente.

Dans le contexte actuel de fortes tensions inflationnistes, on s'est inquiété du risque d'une réaction inflationniste à une TPS à 9 pour cent. L'abaissement du taux atténuera ce risque. En fait, la diminution des incidences effectives sur les prix et la réduction du risque de réaction inflationniste représentent les principaux avantages de la TPS à 7 pour cent.

L'abaissement du taux de la TPS, de 9 à 7 pour cent, n'accroîtra pas le déficit. Le manque à gagner entraîné par l'abaissement de la taxe a été compensé par des réductions automatiques du coût de certaines des mesures corrélatives, par d'autres initiatives touchant les recettes et par des compressions de dépenses. Par conséquent, si les salaires et les prix ne réagissent pas de manière inflationniste – comme le présumait le Document technique d'août – l'effet de la TPS sur la production et l'emploi devrait être identique au taux de 9 et de 7 pour cent.

Cependant, dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, l'abaissement du taux de la taxe permettra de profiter rapidement et sans à-coups des retombées à long terme de la réforme de la taxe de vente. La performance globale de l'économie s'améliorera dès la première année de mise en oeuvre de la TPS, puis se poursuivra à mesure que les retombées à long terme se feront sentir. Les effets